

Résumé des changements du second rapport

ESTRIE–CENTRE-DU-QUÉBEC

Du côté de l'Estrie, la Commission de la représentation électorale suggère de rétablir le nom de la circonscription d'Orford dans son second rapport et d'y retirer l'arrondissement de Rock-Forest–Saint-Élie–Deauville de la Ville de Sherbrooke plutôt que le Canton d'Orford pour lui éviter toute situation d'exception positive prochaine. Elle est en outre ajustée dans sa partie ouest aux limites de la MRC de Memphrémagog.

La circonscription proposée de Richmond est de nouveau consolidée au sein de la région administrative de l'Estrie, mais elle comprend de plus la MRC des Sources. Celle de Saint-François retrouverait davantage sa forme actuelle du nord au sud comprenant aussi l'ensemble de la MRC de Coaticook. La circonscription renommée Mégantic verrait sa situation d'exception négative être corrigée par l'ajout de certaines municipalités s'articulant autour des lacs Aylmer et Saint-François.

Du côté du Centre-du-Québec, certains commentaires exprimés en audition publique ont mis en relief les liens qui existent entre la Ville de Drummondville et le milieu rural environnant. En respect de ces liens, il est suggéré de partager la Ville de Drummondville entre deux circonscriptions : sa partie nord-est étant incluse dans celle renommée Drummond–Bois-Francs et sa partie sud-ouest, dans celle de Johnson.